

TARIFS DE NOS PRESTATIONS

La commission de vente :

Nos tarifs et conditions :

Commission pour la vente d'un bien immobilier : 3 % + TVA 17 % payable par le vendeur.

La commission en cas d'une location :

Commission pour la location d'un bien (appartement ou maison) : 1 loyer mensuel + TVA 17 % payable par le locataire.

Commission pour la location d'un bureau, commerce ou retail : Commission de 10% du loyer annuel + TVA 17 % payable par le locataire.

Cession d'un fonds de commerce

La commission d'agence pour la cession d'un fonds de commerce s'élève à :

5500 € TTC pour un fonds de commerce d'une valeur comprise entre 50.000 € à 200.000 €

3 % + TVA 17 % pour un fonds de commerce d'une valeur supérieure à 200.000 €

Estimation d'un bien :

Estimation sommaire d'un bien : Gratuite en cas de mandat de vente exclusif.

Estimation documentée pour usage professionnel (par exemple banque, héritage, divorce), idem si le client recourt aux services de l'agence uniquement pour faire évaluer le bien.